

# *Le petit Baladin*

**Commune de BALADOU**



Noyers de Baladou

**Janvier 2013**

**Bulletin municipal n°23**

## *Le mot du Maire*

*Chères Baladines, chers Baladins, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2013.*

*Cette année sera l'année des gros travaux : la maison Lestrade est en pleine restauration, le multiservice démarre en janvier, enfin le PLU est soumis à l'enquête publique.*

*Je veux revenir un instant sur le PLU qui va servir de référence pour une petite dizaine d'années, pas plus, pas moins. Nous avons dû travailler trois ans pour le rendre compatible avec la législation environnementale, en y intégrant le diagnostic faune et flore devenu obligatoire dans la loi du Grenelle II. Je reconnais que c'est long, mais au final nous avons un document qui n'a pas recueilli d'avis défavorable des services de l'État même si quelques points sont encore à affiner. Au vu de certaines remarques, il est même permis de penser qu'il est en cohérence avec les exigences urbanistiques. Vous pourrez faire connaître vos observations auprès du commissaire enquêteur nommé par les services de l'état. Je vous y encourage pour ne pas laisser place à des interrogations sans réponses ou des affirmations sans explications. Les dates des permanences sont indiquées dans ce petit Baladin.*

*Bien sûr, certains d'entre vous n'accéderont pas à leurs souhaits immédiatement mais sachez que le conseil municipal a toujours travaillé dans un esprit d'intérêt général pour la commune et que chaque projet a fait ou fera l'objet d'une attention particulière. Une réglementation sera mise en place pour pouvoir protéger notre patrimoine architectural, les volumes, les pentes de toits, les enduits, et bien d'autres éléments de la construction de maisons ou autres bâtiments seront désormais tenus à des prescriptions spécifiques dans certaines zones. Aussi, je vous encourage à consulter ces prescriptions avant de déposer vos projets afin de ne pas les voir refusés.*

*Les travaux de la maison Lestrade ont commencé : réfection de la toiture, plomberie, électricité, et isolation. Nous espérons finir fin février/début mars afin de pouvoir transférer la bibliothèque et les cours d'informatique au printemps ; d'ailleurs, si quelques bénévoles sont intéressés pour ce déménagement, c'est avec plaisir que nous les accueillerons !*

*En ce qui concerne le multiservice, les marchés ont été signés avec les entreprises. Ce sera donc sur ce projet que nos efforts seront les plus concentrés cette année. Il a mis longtemps à mûrir, je vous l'accorde, mais il reste **LE** projet de l'équipe municipale. Si certains se posent la question de la légitimité d'un tel projet porté par le conseil municipal, nous pensons qu'un village ne peut pas vivre sans école, sans salle des fêtes ouverte à tous, sans mairie accessible à tous – et je rends hommage à l'ancienne municipalité qui a su investir dans ces lieux - il n'en reste pas moins qu'il nous manquait un commerce de proximité où jeunes et moins jeunes trouveront un endroit de rencontre car nous n'avions plus ce lieu. Ce projet s'intègre donc parfaitement dans un esprit de développement pour notre commune et redonnera un cœur et une activité économique à notre village, ce qui renforcera notre bourg. Je pense que nous sommes dans cet esprit, esprit qui ne peut qu'apporter de la vie dans notre commune.*

*Un mot maintenant sur l'animation de notre commune. C'est à l'évidence l'une de nos forces et elle repose d'abord sur les associations auxquelles je veux rendre un hommage pour leur action, à tous ces bénévoles que vous êtes et à votre investissement tout au long de l'année. Je vous en remercie au nom du conseil municipal. Le rôle de la commune est de vous soutenir et elle continuera à le faire.*

*Enfin, je termine ce mot en vous souhaitant une nouvelle fois au nom du conseil municipal et de moi-même une excellente année 2013 avec beaucoup de réussite dans vos projets et ceux de vos proches.*

*Jean-Philippe PAGEOT*

## Le PLU entre dans sa dernière phase

**Il a été prescrit le 18 mars 2009** en remplacement du POS actuel.

Le POS (Plan d'Occupation des Sols), bien élaboré et encore appliqué, est néanmoins un document qui ne répond plus au contexte actuel, avec la souplesse requise (diversité de l'offre d'urbanisme, respect des capacités des réseaux, prise en compte du patrimoine et de l'environnement rural, respect des principes de mixité sociale, renforcement des liens entre les habitants de la commune...). Face aux enjeux identifiés, le conseil municipal a estimé qu'il était nécessaire de l'actualiser et de le transformer en PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Cette étude devait s'inscrire dans le respect des principes d'aménagement définis par le code de l'urbanisme et porter sur les conditions permettant :

- d'assurer l'équilibre entre renouvellement et développement urbain et la préservation de l'espace rural ;
- de préserver les activités agricoles et économiques existantes et potentielles ;
- d'utiliser l'espace de façon économe ;
- de protéger l'environnement, notamment les espaces naturels, ainsi que les paysages ;
- de faciliter et accompagner la mixité sociale ;
- de prévenir les risques naturels prévisibles et les risques technologiques ainsi que les pollutions et nuisances de toutes natures.

Le cabinet d'études URBADOC de Toulouse a été retenu et la première réunion de lancement a eu lieu le 13 octobre 2009 avec M. Tony PERRONE.

La partie agricole a été confiée à l'ADASEA (M. Stéphane DELBOS a enquêté auprès des agriculteurs) et M. Christophe PRUNET du SYMAGE<sup>2</sup> nous a conseillé pendant toute la durée de la procédure.

Une première réunion publique a eu lieu le **11 mars 2011** pour présenter :

- le diagnostic communal ;
- les premières orientations issues du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

**Le 25 mai 2012** une nouvelle réunion publique a permis de présenter le projet de zonage et de règlement.

**Nous en sommes donc au stade de l'enquête :**

1. Auprès des Personnes Publiques associées qui ont été consultées et qui nous ont fait part de leurs remarques ;
2. Auprès du public.

Par arrêté du 21 décembre 2012, le maire de BALADOU a ordonné l'ouverture de l'enquête publique.

A cet effet Monsieur Michel BORGHESE, domicilié à GRAMAT (46), retraité de la Gendarmerie Nationale, a été désigné par le Tribunal Administratif de Toulouse comme commissaire enquêteur.

**L'enquête se déroulera à la mairie du mardi 15 janvier au mardi 19 février 2013.**

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie :

- le mardi 15 janvier de 14h à 17h
- le samedi 9 février de 9h à 12h
- le mardi 19 février de 14h à 17h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par courrier à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie de Baladou, le Bourg, 46600 BALADOU.

# Les travaux de la maison Lestrade

Les travaux d'aménagement de la maison Lestrade viennent de commencer.

Cette maison va être réhabilitée pour accueillir la bibliothèque municipale au rez de chaussée, l'atelier informatique à l'étage. Un bureau sera mis à disposition pour les permanences du centre social du Rionet le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois et pourra servir de salle de réunion pour les associations.

## Les entreprises retenues

Toiture	: Ets Vitrac :	2 571 € HT
Menuiserie	: Ets Asfaux :	5 392 € HT
Placo	: Ets Laugerotte :	4 057€ HT
Electricité	: Ets Bouscarel :	6 621€ HT
Plomberie	: Ets Guinot :	6 440€ HT



Le financement est assuré par une partie des liquidités léguées par M. Boix lors de son décès.



## Bibliothèque

Les travaux seront finis au printemps. Nous aurons donc une bibliothèque plus grande et plus conviviale.

Nous envisageons d'augmenter les périodes d'ouverture afin que le plus grand nombre de personnes puissent en profiter. Ce sera donc l'occasion de renforcer l'équipe ; Danièle Brugue et Jeanne Hecht qui assurent fidèlement les permanences et les activités lecture avec les enfants de l'école seront ravies d'avoir du renfort. Les personnes qui seraient intéressées seront les bienvenues. Vous pouvez dès à présent prendre contact avec la mairie.

Vous pouvez également venir renforcer l'équipe des bénévoles qui déménageront et aménageront ces espaces.

## Point informatique

Michel Bergé assure lui aussi très fidèlement son initiation informatique le mardi matin et le jeudi après-midi. Il attend également les nouveaux locaux pour être plus à l'aise et lui permettre de continuer à enseigner dans des conditions optimales.

Vous pouvez prendre contact avec lui à la mairie si vous êtes intéressés.

## Etat civil 2012

### Naissances :

**05 avril** Zoé TEILLARD au Bout de la Côte  
**23 avril** Ben BRIAT à Pomié  
**29 avril** Maëlle VACHER à Pomié  
**09 juin** Mathis CHABREYRIE du Bourg  
**25 juillet** Noé COTTARD de Champ d'Aillac

### Décès :

**07 mai** Hubert VERDOU de Pomié  
**07 juillet** René PECHEYRAN du Bourg

## Listes électorales

Cette année, 14 personnes se sont inscrites sur les listes électorales :  
4 inscriptions d'office et 10 demandes volontaires.

4 radiations et 14 inscriptions soit **340 inscrits** (dont 174 électeurs et 166 électrices) pour les listes électorales de 2013.

Electeurs de moins de 21 ans : 10 électeurs et 5 électrices

Nombre d'inscrits établis hors de France : 2 électeurs

Nombre d'électeurs de l'union Européenne habitant BALADOU : 1 électeur et 1 électrice

## Urbanisme

### Accordés :

- 3 Certificats d'urbanisme d'information
- 7 Certificats d'urbanisme opérationnels
- 8 Déclarations préalables de travaux
- 7 Permis de construire de maisons individuelles

### Refusés :

- 2 Certificats d'urbanisme opérationnels
- 1 Permis de construire de maison individuelle

### En instruction :

- 2 Certificats d'urbanisme opérationnels
- 2 Déclarations préalables de travaux
- 1 Permis de construire de maison individuelle

## Le pont de Lagarrigue

Après avoir subi des dégradations, suite à un accrochage avec un véhicule agricole, le pont de Lagarrigue a été remis en état et restauré ; des rambardes en bois ont été placées des deux côtés pour sécuriser les abords. Ces travaux ont été effectués par la Communauté de Communes du Pays de Martel qui a en charge les ouvrages d'arts.



## La vente des meubles de la maison de M.Boix

Elle a eu lieu le 27 octobre à la maison des Bourrières et le 02 décembre à la salle des fêtes.

La somme de 3 539 € a été recueillie et sera affectée ainsi :

- 1 000 € pour l'achat d'un drapeau des Anciens Combattants ;
- 600 € pour l'achat d'un nouveau matériel de sonorisation portatif ;
- 1 939 € seront affectés à la voirie communale pour l'aménagement d'un couloir piétonnier reliant l'école à la mairie.

Les meubles et objets invendus seront donnés au Secours Populaire.



## Infos diverses

### AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Afin de prévenir plus efficacement le risque d'enlèvement d'enfant, le régime de l'interdiction de sortie du territoire national pour les mineurs a été modifié par la loi du 9 juillet 2010 qui prévoit une mesure judiciaire d'Interdiction de Sortie du Territoire (IST) décidée par le juge aux affaires familiales ou le juge des enfants. Le renforcement de cette mesure rend inutile le maintien des autorisations de sortie du territoire concernant les mineurs français effectuant des déplacements, voyages scolaires ou colonies de vacances à l'étranger.

**Les autorisations de sorties du territoire sont supprimées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.**

Un mineur français pourra se rendre :

- dans l'ensemble de l'Union Européenne, ainsi qu'en Islande, Norvège, Suisse, au Lichtenstein, à Monaco, en Andorre, à Saint Marin et au Saint Siège avec sa seule carte d'identité en cours de validité ;
- dans les autres pays avec son seul passeport en cours de validité.

### PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Le Chargé Environnement à la délégation territoriale de GOURDON nous donne des précisions sur la mise en place de panneaux photovoltaïques :

Une **demande de déclaration préalable est obligatoire** pour installer des panneaux photovoltaïques sur l'ensemble du territoire de la commune.

Les sociétés qui vous sollicitent pour l'installation de panneaux photovoltaïques se réservent le produit de la vente d'électricité les 10 premières années par exemple...et font signer les clients sur le champ le jour de leur passage !!! Les travaux commencent dans les 15 jours où 3 semaines qui suivent !!! sans autorisation.

Attention de ne pas vous mettre en difficulté...

### FRELONS ASIATIQUES



Il fait encore doux mais avec les quelques gelées les reines se sont mises à l'abri.

Les apiculteurs nous rappellent l'importance de mettre en place des pièges dès le début mars 2013. C'est le moment le plus efficace car, quand les reines sortent de leur abri hivernal, elles cherchent de la nourriture peu abondante à cette époque.

Le résultat pour 2012 est encourageant car il a été constaté une diminution significative du nombre de nids, diminution due à l'action des apiculteurs, mais également de nombreux particuliers qui ont mis des pièges.

Il faut y croire ; il vaut mieux mettre 2 pièges à 5 € chacun (voire même gratuits, si vous les fabriquez avec un peu de bière brune) que d'avoir à faire venir une entreprise pour la destruction d'un nid, sans compter la dangerosité des frelons pour nos proches!!!

## Des nouvelles de l'école

Nouvelle année scolaire, nouvelle maîtresse et nouvelle organisation pour la classe de Baladou qui accueille 12 CE2 et 7 CM1.

Enseignante en Dordogne depuis 2003, c'est avec grand plaisir que je retrouve mon département d'origine !

Durant ce premier trimestre, nous avons réalisé plusieurs sorties :



□ Le 16 novembre, nous avons participé à une **randonnée à Cuzance** qui se présentait sous la forme d'un rallye photos. A cette occasion, les trois écoles de Baladou, Cuzance et Cressensac se sont réunies et le tout avec la participation du soleil !

□ Le 03 décembre, nous sommes allés au cinéma de Souillac pour assister à la projection du film musical « Peau d'Ane » de Jacques Demy. Cette séance a été très appréciée des petits et des grands.

Dans le cadre du projet « école et cinéma », nous reviendrons deux fois au cinéma cette année pour voir « Jiburo » de Lee Jung-Hyang et « Le mécano de la Générale » de Buster Keaton et Clyde Bruckman.

□ Le 10 décembre, avec la classe des CE1- CE2 de Cressensac, nous sommes partis visiter

**les grottes de COGNAC** et le musée archéologique du PIAGE pour compléter notre travail sur la préhistoire. Ce fut une journée très sympathique où les enfants des deux classes ont pique-niqué ensemble dans une salle des fêtes (cette fois le soleil n'était pas de la partie !) et très enrichissante.



## Musée archéologique du Piage



□ Cette année, la fête de Noël s'est déroulée en deux fois. Le jeudi 13 décembre, les enfants de Baladou et Cuzance se sont retrouvés à la salle des fêtes de Baladou pour le traditionnel repas de Noël concocté par Monique et Michèle. Ce fut un délice !

Puis à 14h30, les enfants ont pu assister au spectacle, offert par l'Association des Parents d'Elèves, intitulé « Vire, vole le temps » de la petite compagnie Les mots à la bouche.



Enfin, le 21 décembre, le Père Noël est venu rendre une visite à la classe de Baladou, chargé de magnifiques cadeaux ! Les élèves lui ont récité un petit poème en anglais. L'après midi s'est poursuivie par un délicieux goûter où les enfants ont dansé, chanté, raconté des blagues... un vrai moment de convivialité !

Je voudrai remercier les parents d'élèves qui nous ont accompagnés lors de nos sorties, l'Association des Parents d'Elèves qui finance toutes ces sorties et animations et enfin Monique et Francis pour leur gentillesse et dévouement au quotidien.

Les élèves de l'école de Baladou se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2013 !

Vanessa BESSIERE

## Le Jayle, une suite

Le numéro de juillet 2011 du Petit Baladin puis celui de juin 2012 de Mille et une sources, la revue des généalogistes corréziens donnaient à lire «A propos d'un acte de 1715». Il y était question d'un Antoine de Maubuisson, sieur du Jayle, enseveli le 15 juillet 1715 dans notre église. Au hameau de Chavane, le manoir du Jayle c'est chez Madame Camillette Arliguie.

Madame Marguerite Guély, présidente de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, spécialiste de la vicomté de Turenne, lectrice de mon article, a bien voulu y apporter de larges compléments au sujet des seigneurs de Cosnac, des Maubuisson, sur Chavan(n)e(s), le Saulou, Rignac.

Tout d'abord, contrairement à l'érudit Jean-Baptiste Champeval de Vyers, elle écarte le fait que le Jayle baladin ait été aux Cosnac qui eux, possédait un autre fief de ce nom à Malemort. Elle ajoute, "Il semble qu'au XVIIe siècle le Jayle [de Baladou] soit aux Maubuisson ou Malodumo. Leur origine est le village de Malbouyssou au dessus de St-Denis-près-Martel. Ensuite ils s'installent dans un château qu'ils baptisent de leur nom Maubuisson à St-Denis. Ils sont aussi bourgeois de Martel..."

Madame Guély présume que le repaire de Chavane a été bâti, sans doute au XVIe siècle, par des Trégan, Tréganh ou de Trégan, cités dès 1469, principaux tenanciers du mas de Chavannes et du mas de Saulou, dépendant directement du vicomte de Turenne et du chambrier de l'abbaye de Souillac. Il paraît certain que les Maubuisson soient arrivés à Chabannes (Chavane) par le mariage d'un Marc Antoine avec une Jeanne de Trégan au début XVIIe siècle.

Quant au cartouche de cheminée du Jayle, il n'indiquerait en rien le nom des propriétaires. Madame Guély y voit, fort justement, les lettres HSM : Hiesus salvator mundi (Jésus sauveur du monde), sigle respectueux et protecteur tout à fait dans l'esprit du temps.

Lionel Griset



**Le manoir de Chavane**

# Chemin bleu

Durée : 5 heures

Distance : 18,5km

Balisage **bleu** ; **jaune** dans les parties communes avec d'autres circuits.

Il emprunte d'abord le balisage **jaune** du circuit de La Garrigue.

1 - Dos à l'église (*chapelle initiale de 1703 agrandie du clocher après 1870*), gagner le chemin, d'abord empierré, qui dessert des maisons neuves. Dans son prolongement herbeux tourner à gauche jusqu'au passage à niveau sur la D803.

2 - La voie franchie, emprunter le chemin à gauche qui la longe pendant un kilomètre. Descendre à droite pour remonter jusqu'à la route goudronnée.

3 - Partir à droite, passer devant le restaurant "*l'Assiette du Laboureur*" et, à faible distance de là, devant une grosse maison, poursuivre par la gauche.

4 - À une croix dite de Lagarrigue, quitter le goudron pour le chemin à droite qui passe à côté d'une vasque partiellement bâtie. Retrouvant l'asphalte, reprendre à droite. *Fenêtre paysagère*.



5 - Au croisement marqué par une croix, abandonner le circuit de La Garrigue et prendre à droite, sur le goudron, la direction **Mont Mercou**.



6 - Au bout de 400m, abandonner le goudron, laisser à l'équerre le chemin menant au Lac Long et monter par le chemin empierré. Après 300m, sur le plat, le quitter pour un petit sentier à gauche qui mène au Mont Mercou avec *vue sur la plaine de Creysse*.

7 - Sur la falaise, descendre à gauche par un raidillon jusqu'au balisage **bleu** qui oriente encore à gauche jusqu'aux panneaux indiquant d'autres randonnées (dont vers Creysse).

***Pour le plan voir à la rubrique tourisme***

8 - Suivre le balisage bleu en remontant à gauche puis, sur le goudron, à gauche encore sur quelques dizaines de mètres.

9 - En face des premiers bâtiments du village du Cap de la Coste, prendre à droite, entre prairie et sous-bois.

10 - Au bout d'un kilomètre, on arrive à un carrefour. Prendre en face le balisage **jaune** du circuit de La Garrigue qu'on avait abandonné (voir point n°5).

11 - Après un kilomètre de ce large chemin c'est le goudron. Prendre à droite sur le pont au-dessus du chemin de fer. Traverser la D803 et continuer sur 400 mètres.

12 - Prendre le deuxième chemin à gauche, marqué "Circuit La Garrigue", long d'un kilomètre. Sur une placette avec plusieurs directions, prendre à droite à côté d'une *mare*. Le balisage redevient **bleu**.

13 - Le chemin de terre descend vers le "chemin des Moussérous", goudronné, qu'il faut monter par la droite. En haut de côte, abandonner le goudron à droite et à gauche, et, sensiblement en face, prendre le chemin de terre entre prairie et champ puis bois.

14 - À 800m on croise le circuit de Mas del Pech balisé en jaune. Franchir le portillon dans la clôture et continuer tout droit au milieu d'une prairie (chemin rural) et d'un petit bois.

15 - Arrivé sur un chemin carrossable, continuer tout droit. On arrive ainsi au village du Bournissard. (Possibilité de rejoindre le bourg de Cuzance par un agréable sentier). Devant un **pigeonnier ancien**, on part alors à droite sur un large chemin d'abord goudronné sur quelques centaines de mètres.



16 - Après deux bons kilomètres en sous-bois, le chemin débouche sur un carrefour. Laisser à gauche la direction Poney-club du Grand Lac et à droite le sens interdit vers Mongoujou.

17 - Au bout de 400m de goudron, à une croix, prendre à droite une route empierrée longue de 600m. (*À droite chemin privé vers maison ancienne et beau point de vue*). Prendre à gauche en laissant sur la hauteur à droite la ferme de Mas del Pech.

18 - Quitter le goudron au panneau "Somival Mas del Pech" pour prendre à droite un chemin long de 1,7 km, balisé **jaune**, qui franchit deux portillons avant d'arriver à la D 33.

19 - La traverser et poursuivre sous les arbres le sentier qui longe une clôture. Sur le parcours, à gauche, le champ de la "Combe de l'Homme Mort". Au bout du chemin apparaît la croix du Juge marquée d'une main, allusion au proche *manoir des Maynades ou Meynades (250m à droite)*. Prendre à gauche la portion goudronnée.

20 - À la rencontre d'une voie plus importante, tourner à gauche et à 800m quitter le goudron pour un sentier enherbé sur la droite. Se laisser guider par le balisage.

21 - À l'intersection marquée par une croix, continuer le chemin de terre sur 800m. On passe à côté d'un *effondrement naturel* entouré d'arbres et d'un grillage. Au piquet signalétique, rejoindre l'église.

**Ce parcours a été aménagé par l'équipe de débroussailliers qui ont élaboré les circuits de la Garrigue et du Mas Del Pech figurant dans le topo-guide de la Communauté de Communes.**

# La Deuxième Guerre mondiale 1939-1945 à Baladou

## 2ème partie : la guerre, l'occupation, la résistance dans notre région

Le premier acte de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale se termine pour notre pays en juin 1940. L'Allemagne est victorieuse. Une grande partie de notre armée est prisonnière. Notre pays est en grande souffrance et il reçoit la plus grande humiliation de son histoire.

Un gouvernement présidé par le Maréchal Pétain vient d'obtenir les pleins pouvoirs et il accepte aussitôt l'armistice dictée par le vainqueur.

Le Général De Gaulle, ministre de la guerre, n'est pas de cet avis ; il se réfugie en Angleterre et lance un appel à la résistance (appel du 18 juin 1940).

Dans un premier temps, la population semble soulagée de l'arrêt des hostilités, mais, hélas, la guerre continue avec les alliés ; les deux tiers de notre pays sont occupés par le vainqueur, et surtout presque tous les hommes de 20 à 40 ans sont prisonniers en Allemagne, dont 26 de Baladou.

Les français sont résignés et beaucoup font confiance, comme la majorité des députés, au vainqueur de Verdun, qui, avec son gouvernement tient un discours patriotique et promet la «résurrection» de la France. A l'école, tous les jours, on monte les couleurs et l'on nous fait chanter, avec la Marseillaise, *Maréchal nous voila...*

La propagande gouvernementale parle même de «révolution nationale» ; elle fustige les régimes politiques antérieurs de l'excès de démocratie qui nous aurait emmenés au désastre : «Ils ont défendu des intérêts qui n'étaient pas les nôtres et ils ont légalisé la paresse et le désordre» disait l'amiral Darlan, second de Pétain.

L'appel du 18 juin n'avait pas eu beaucoup d'écho dans notre région les premiers mois du gouvernement de Vichy. Puis, progressivement, ce gouvernement parle «d'ordre nouveau» et de collaboration avec l'Allemagne.

Dans le même temps toutes les sources d'information (radio nationale, journaux) sont censurées. La presse ne diffuse que les informations officielles ; l'évolution des

campagnes militaires et de la guerre est même travestie quand ce n'est pas favorable à l'Allemagne.

La seule source d'information crédible est la radio de Londres, la fameuse BBC, mais il n'y a que très peu de postes radio dans nos campagnes.

A partir de 1942 tous les français de confession israélite sont d'abord identifiés, puis arrêtés et enfin déportés en Allemagne. Il en est de même pour tous les opposants, déclarés et même supposés au gouvernement. Chez nous, quelques personnes sont touchées, notamment notre voisin du Pigeon Edouard Laval.

La gendarmerie et la police française, sont sous les ordres de la police allemande, la célèbre Gestapo. Ce sont elles qui doivent accomplir cette funeste besogne.

A l'adhésion résignée de la population après juin 1940 succède progressivement un sentiment de dégoût et de révolte à l'encontre du gouvernement.

En 1942 les Allemands envahissent la zone sud dont nous faisons partie. Ils établissent des garnisons partout. Même à Souillac, ils ont une « antenne » à la gare et une à la centrale de télécommunications. La Gestapo est présente dans toutes les administrations publiques : préfecture, sous-préfecture, ainsi que dans tous les services : PTT, SNCF et elle contrôle tout.

Une «chape de plomb» s'abat sur notre pays. En plus des pénuries de toutes sortes et de l'angoisse des familles des prisonniers, ce sont toutes les libertés individuelles et collectives qui sont confisquées. Bien sûr, l'on peut penser ce que l'on veut, mais à condition de ne pas manifester ses sentiments car il y a aussi des délateurs. Devant les enfants (j'avais huit ans à l'époque) les adultes parlaient à voix basse ou à mots couverts.

C'est ainsi qu'a débuté la résistance : d'abord dans la conscience des Français devant toutes ces atteintes à la liberté et à la démocratie, pour arriver à la lutte armée au deuxième semestre 1943.

Des journaux clandestins commencent à être diffusés mais ils n'arrivent pas jusque chez nous, ou rarement. Par contre, la radio de Londres est écoutée par tous ceux qui avaient des postes TSF. Je me souviens avoir accompagné mon père qui allait quelques fois l'écouter chez nos voisins Constanty. Ils écoutaient régulièrement la BBC et je revois encore un soir de l'été 1943 notre voisin Edouard Constanty devant son poste, l'air réjoui.

Il dit d'emblée à mon père : « je crois que les Boches se font étriller comme il faut sur le front russe ; ces jours derniers j'en avais le pressentiment, mais ce soir j'en ai la certitude ». C'était sans doute Stalingrad. Ancien combattant de la guerre 1914-1918 où il avait été gazé, il avait une haine farouche envers le peuple germanique et il était heureux que quelqu'un puisse enfin arrêter les boches, comme il disait. C'était la première fois depuis le début de la guerre.

C'est aussi à cette époque que débute la présence d'éléments dits clandestins dans nos régions ; ces personnes prendront progressivement le nom de maquis. L'on y trouve d'abord tous ceux qui, par crainte d'être arrêtés, sont rentrés dans la clandestinité : juifs, francs-maçons, militants politiques. Ensuite les réfractaires au STO, et ils sont nombreux fin 1943 et enfin des personnes, en particulier des jeunes, animés de sentiments patriotiques qui n'acceptent plus les lois scélérates de Vichy et la répression de la Gestapo et qui veulent en découdre.

Ces clandestins pouvaient compter sur la sympathie de la population qui souvent les cachait et les ravitaillait.

Plusieurs familles d'agriculteurs de la commune ont caché durant cette période un cousin ou un ami, mais la discrétion était de règle, les voisins n'étaient pas toujours au courant. Un groupe organisé, le maquis Timo s'installe à la Fageole début 1944 dans les bâtiments de M Leymarie de la Garrigue. Ce maquis, formé par un ancien militaire M Monpeysen était constitué d'éléments de l'est du département et il changeait souvent de cache et de région afin de ne pas être repéré. Au débarquement, le 6 juin 1944, il avait regagné la région de St Céré.

Armée par les parachutages des alliés, la résistance s'organise ; au fil des derniers mois

de 1943 le maquis se manifeste partout : attentas dans les villes à l'encontre de l'occupant, sabotage des voies de communication (fer, route, téléphone) et même occupation temporaire d'un bourg pour démontrer sa puissance (Cajarc, Gramat).

Arrive enfin l'année 1944. C'est l'année de tous les espoirs car l'armée allemande est en difficulté sur tous les fronts, mais c'est aussi l'année de tous les dangers.

La Gestapo redouble d'activité et cruauté dans le pays. A la moindre manifestation de la résistance et du maquis elle intervient ; la répression est toujours brutale et sanglante.

Les Boches savent que notre département très peu peuplé et géographiquement accidenté, est propice à la résistance et au maquis. Ils veulent frapper fort et faire des exemples car ils considèrent que toute la population est «terroriste». Une division SS arrive pour cela du front russe et s'installe dans le Tarn et Garonne pour épauler la Gestapo et anéantir les « bandes rebelles » dans le Quercy et le Limousin.

Le 11 mai 1944 les SS de la division Das Reich font irruption dans l'est du département. Ils sèment la terreur sur leur passage, fusillent et massacrent tout ce qui leur tombe sous la main à Figeac, Bagnac, Lacapelle Marival, St Céré, Gramat, Assier, Lauzès...et j'en passe. Terrou, petit village du Ségala est pillé puis incendié. Ils amènent plus de 800 otages dont 600 seront déportés. Le nombre des victimes est impressionnant. Quelques jours plus tard, c'est le gourdonnais qui est touché par la barbarie nazie avec Gourdon, Frayssinet le Gélat, et Boissières où seize personnes sont fusillées, ainsi que l'ouest du département de la Dordogne.

Cette répression aveugle et sauvage va même s'intensifier après le débarquement du 6 juin. Mais heureusement la division funeste reçoit l'ordre de «monter» sur le front du débarquement le 9 juin 1944. Les SS, en partant, commettent les atrocités que nous connaissons à Tulle et à Oradour sur Glanes.

Presque miraculeusement, le nord du Lot n'a pas connu de drames de cette ampleur durant cette période alors que la résistance et le maquis étaient présents partout.

Début mai 1944 un événement grave se produit sur notre commune : un petit groupe de maquisards armés fait irruption en pleine nuit au domicile d'une famille connue pour ses sentiments collaborationnistes. Des coups de feu éclatent ; deux jeunes maquisards de 18 ans sont tués, un troisième est grièvement blessé. Quelques jours plus tard, le maquis incendie la ferme alors que les occupants sont en fuite.

Dans le contexte de l'époque, ces événements dramatiques auraient pu avoir de graves conséquences si la Gestapo avait eu connaissance de l'affaire. Mais quelques mois avant le débarquement l'administration de Vichy s'interroge. A Gourdon elle est «noyautée» depuis deux ans par le sous préfet lui-même (voir encadré) et toutes les brigades de gendarmerie sont en contact avec la résistance.

C'est dans ce contexte qu'arrive sans trop de surprise le débarquement du 6 juin, suivi de l'appel à l'insurrection nationale lancé par le Gouvernement Provisoire de la République Française.

(à suivre)

Jean Louis CLEDEL



*Jacques BRUNEAU  
avec le Général DE GAULLE*

**Jacques Bruneau**, sous préfet de Gourdon de 1942 à 1945, ancien officier de marine était un émissaire du Général de Gaulle qui se cachait sous la «casquette» d'une carrière préfectorale. En contact permanent avec la résistance qu'il avait parfois suscité, il protégeait de son mieux le maquis dans le gourdonnais sans éveiller des soupçons ; La Gestapo comprenait qu'il y avait des fuites à la sous préfecture, mais elle soupçonnait le concierge...

Il réussit à mener ce double jeu jusqu'à la libération sans être dénoncé.

Beaucoup de chefs de brigades de gendarmerie avaient aussi des contacts avec la résistance. Plusieurs furent arrêtés et déportés notamment le chef de Gourdon et de Gramat ainsi que le commandant de la gendarmerie du Lot André Vayssière qui mourra en déportation.

## Comité des fêtes



### Un flot de nouvelles têtes pour les aubades 2012 !

Bon nombre des jeunes de la commune sont venus étoffer l'équipe du comité pour l'organisation de la fête du 15 août. L'accueil chez tous les habitants a été excellent lors des aubades, comme ici chez Camillette où tous avaient investi les escaliers.

Pour commencer 2013, le comité propose de se retrouver à la Salle des Fêtes **samedi 26 janvier** dès 20h30, en laissant de côté pour un soir chez soi la vaisselle, la télé, internet, comme s'il y avait une vraie coupure d'électricité, et de venir créer un réseau social en vrai, en chair et en os, autour de bons vieux jeux de société à partager, avec un verre et des parts de gâteaux... tout simplement, tout « convivialement » !

Le comité vous convie ensuite **vendredi 8 février** à 21h à son Assemblée Générale annuelle, pour rendre compte des activités de 2012 et organiser 2013. Tous les jeunes qui nous ont rejoints pour la fête sont vivement invités à venir apporter leurs idées, leur énergie, pour créer de nouvelles animations.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite une joyeuse année 2013 et mettra tout en œuvre pour vous divertir pendant cette année.

Pour le Bureau la secrétaire,  
Francine KRUPKA.

# Baladou Animations

## Soirée dansante du 6 octobre

Malgré un manque de participants le 13 octobre 2011, l'association a renouvelé une soirée dansante le 6 octobre qui échoue par un manque de public. Les gens ne se sentent pas concernés par ces moments de détente, y compris les Baladins.

## Téléthon

Depuis de nombreuses années, la journée du Téléthon était organisée par les associations. Cette année, Baladou Animations, pour un impératif de date ne pouvait être partie prenante à la journée du 8 décembre et aucune association ne s'est investie pour la manifestation au profit de l'AFM. Espérons que l'an prochain, la coordination entre les associations partenaires se fera mieux.

## Réveillon



La photo parle d'elle-même : nombreux convives et ambiance chaleureuse pour le passage à la nouvelle année !

**Dimanche 30 juin** sera une journée d'animation intense pour...Baladou Animations.

**Son vide-grenier** est devenu un incontournable sur le secteur, tant du côté des brocanteurs d'un jour que des chineurs. **L'exposition de peinture** en sera à sa 9<sup>e</sup> édition, accompagnée du concours dessin et peinture pour les enfants. Quant à **l'exposition photo**, l'expérience se poursuit.

Après «Les fleurs» l'an dernier, le thème du concours photo de cette 2<sup>e</sup> année sera :

**L'eau dans tous ses états**  
de la goutte à la mer...

### Règlement :

*Le concours est gratuit et ouvert à tous.*

*Les photographies seront présentées, sur support rigide ou encadrées, munies d'une attache, au format A4 ou 24x30, en couleur ou en noir et blanc.*

*Le nombre de vues est limité à 3 par concurrent.*

*Les photographies seront déposées, au plus tard, le samedi 29 juin au matin, au secrétariat de la mairie.*

*Trois lauréats seront nommés par le vote du public au cours de cette journée.*

*Contact expo et concours peinture : 05 65 32 23 82*

*Contact concours photo : 05 65 37 34 39.*

## Accor'danse



Déjà un trimestre que nos cours de danse ont repris dans une ambiance très conviviale. Chaque participant nous confie attendre le mardi soir avec impatience pour oublier,

le temps d'une soirée, les petits tracas du quotidien tout en remettant son corps en forme. Trois nouveaux baladins nous ont rejoint, avis aux amateurs...

Nous espérons par ailleurs que vous serez nombreux à nous rejoindre le **samedi soir 23 février 2013** à une soirée « crêpes » animée par Gérard Gouny à la salle des fêtes de Baladou ; soirée au cours de laquelle il n'y a ni « bons » ni « mauvais » danseurs mais seulement des personnes qui souhaitent se retrouver pour passer un agréable moment.



## BALADOU GYM SEPTEMBRE 2012-JUIN 2013

Les deux cours qui vous sont proposés se déroulent à la salle des Fêtes de Baladou avec un professeur unique que beaucoup d'entre-vous connaissent :

**Christine OLIVIER**

(Diplômée de la Fédération Française de Gymnastique Volontaire)

**Le mardi de 10 h 45 à 11 h 45**

**Le Mercredi de 18 h 30 à 19 h 30**

**Les nouveaux venus qui le souhaitent peuvent participer sans engagement et gracieusement à deux cours de Christine et ainsi en savoir plus .**

Vous pouvez, d'ores et déjà, noter dans vos agendas que la soirée dansante annuelle de notre Association, au cours de laquelle vous pourrez déguster *la choucroute*, aura lieu le **samedi 16 février 2013**.

**Plus de détails vous seront donnés ultérieurement.**

**Tous les adhérents vous souhaitent une très bonne année**

## Bouquet d'Argent

### Le loto

Le 4 Novembre, notre loto a eu son succès habituel. Notre animateur Jean Caminade a voulu se distinguer en faisant une vilaine chute qui nous l'a envoyé aux urgences de Brive. Résultat : une épaule démise (la droite), trois semaines sans lever le coude. C'est Leslie Brugue qui a pris le relais et a fait tourner les boules.

Bravo, on essaiera de ne pas recommencer l'année prochaine.

### Le repas de Noël

C'est le 9 Décembre que nous avons, une fois de plus apprécié le repas que nous ont préparé Daisy et Olivier. La crème Dubarry, le tournedos de veau après le trou Normand pour terminer avec la Belle-Hélène.....plus faim. Odile et sa fille nous ont fait danser. Encore une belle journée.

Bonne Année à tous.

Robert Brugue

PS : Les rois seront tirés le Dimanche 13 Janvier 2013 à 14h et l'Assemblée Générale se tiendra le Dimanche 3 Février 2013 à 14h.

## Utilisation de la salle des fêtes



Pour vous permettre de prévoir vos activités dans la semaine, voici les réservations régulières de la salle des fêtes

	Matin	Soir
Lundi	Yoga	
Mardi	Gym	Danse
Mercredi		Gym
Jeudi		18h-19h Yoga
Vendredi		3 <sup>ème</sup> vendredi Danse

## Pomié en fêtes



L'association organise cette année encore un concours de belote qui se déroulera le

**Samedi 2 Février 2013**  
**Inscriptions à partir de 20h30**  
A la salle des fêtes de BALADOU.

Comme chaque année et pour la quatrième fois, ce concours sera doté de nombreux lots et chacun appréciera, en tout cas c'est ce que nous disent les beloteurs de tous les environs, la diversité et la qualité de ces récompenses.

Nous espérons passer une bonne soirée en votre compagnie priant l'homme d'en haut que celle-ci se déroule sous de meilleurs hospices, l'année passée nous avait couvert d'un manteau froid et blanc.

## Dates à retenir

<b>Samedi 26 janvier</b>	20h30 Soirée jeux	Comité des Fêtes
<b>Dimanche 27 janvier</b>	12h Vœux de la municipalité	
<b>Samedi 2 février</b>	Concours de belote	Pomié en fêtes
<b>Dimanche 3 février</b>	Assemblée Générale	Bouquet d'Argent
<b>Vendredi 8 février</b>	21h Assemblée Générale	Comité des Fêtes
<b>Samedi 9 février</b>	Loto des écoles	Association des Parents d'Elèves
<b>Samedi 16 février</b>	Repas choucroute	Baladou-Gym
<b>Samedi 23 février</b>	Soirée dansante	Accor'Danse
<b>Samedi 23 mars</b>	Repas - musique	Ecole de musique du Pays de Mart
<b>Samedi 15 juin</b>	Repas de fin d'année	Accor'Danse
<b>Dimanche 30 juin</b>	Vide grenier Expo peinture et concours photo	Baladou Animations

## Info de dernière minute

Dans le cadre du **concours des maisons fleuries 2012**, la commission permanente du Conseil général a décidé, lors de sa réunion du 21 décembre 2012, de décerner **une mention spéciale à Mme Yvette Gay** de La Queygue afin de récompenser ses efforts de fleurissement.

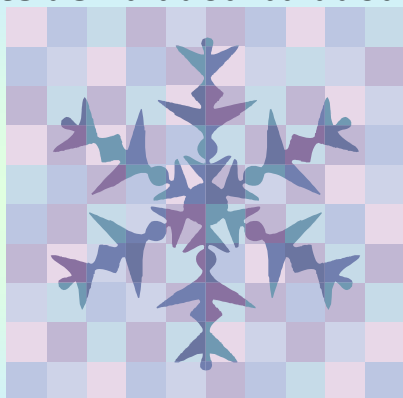
Bravo à Madame Gay pour ses roses !

## Le chemin des secrets

Jean-Luc Briat, de Pomié, vient de faire paraître son premier roman.

Le chemin qui nous amène vers notre destin conduit le personnage principal vers le sien. Un plateau où vivent Marion et Philéas qui gardent bien des secrets et conservent les traditions d'une vie oubliée. Le jeune homme qui arrive chez eux va leur faire découvrir un monde nouveau. Au fil des mois, il va trouver les images d'un passé inconnu, l'amour et surtout l'amitié. Le début de l'histoire installe le décor, le peint avec les mots. Ce n'est qu'au fil des pages que vous découvrirez que ce petit monde clos pourrait être celui où vous avez, à un moment ou à un autre, vécu les plus beaux jours de votre jeunesse, avec un grand-père et une grand-mère. Ce chemin aurait pu être le vôtre...

site de Baladou:baladou.fr



site de Baladou:baladou.fr

## Déchetterie de Martel

Tel : 05 65 27 19 42

La déchetterie est ouverte au public :

- MARDI de 14h à 18h
- MERCREDI de 14h à 18h
- JEUDI de 9h à 12h
- VENDREDI de 14h à 18h
- SAMEDI de 9h à 12h

### Collecte des ordures ménagères :

Hiver : mardi

Été : Lundi et vendredi

### Collecte des recyclables :

Hiver : jeudi semaine impaire

Été : mardi

Le maire et son conseil  
municipal vous présentent  
leurs meilleurs vœux pour  
l'année 2013

### Conseils Municipaux

Réunions le troisième jeudi de  
chaque mois à 20h30.

## Ouverture de la Mairie au public

**MARDI: 14h - 18h**

**MERCREDI: 9h - 12h**

**JEUDI : 14h - 19h**

SAMEDI: 10h - 12h  
Permanence des élus

**Tél: 05.65.37.30.68**

**Fax : 09.70.60.00.53**

**Courriel : mairiebaladou@gmail.com**